

revenir au barème des prix de l'Accord international sur les grains. Je parle très franchement. Nous avons du mal à rallier l'appui général des exportateurs et des importateurs. Bien sûr, les importateurs ont tendance à profiter immédiatement, chaque fois que cela est possible, des niveaux courants des prix et à oublier certaines des conséquences à long terme, ainsi que leur importance. Il se peut que les importateurs ne prévoient pas les conséquences à long terme de leurs politiques, non plus que leurs répercussions sur la vente de la denrée en question dans le monde.

De graves difficultés se posent, mais j'ai bon espoir qu'importateurs et exportateurs se rendront compte de l'importance de l'Arrangement international sur les céréales et qu'ils y conformeront leurs politiques très bientôt.

LE BLÉ—LA PRÉSENCE AU CANADA D'UNE MISSION SOVIÉTIQUE

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Est-ce vrai, comme on le prétend dans certains milieux, qu'une mission commerciale soviétique se trouve actuellement à Ottawa afin de négocier la vente des 135 millions de boisseaux de blé canadien qui restent à vendre dans le cadre du contrat de trois ans?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, si je suis bien renseigné, je pense que cela n'est malheureusement pas exact.

LE BLÉ—LES RAISONS DE LA PERTE DES MARCHÉS

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai tenté hier de questionner le ministre au sujet de ses entretiens sur les ventes de blé, afin qu'il puisse nous dire pourquoi le Canada avait perdu environ 33 p. 100 de son ancien marché mondial, mais vous avez déclaré ma question irrecevable. Or, voilà qu'aujourd'hui on a posé une question semblable au ministre et ce dernier a pu répondre sans que vous le rappeliez à l'ordre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de se rasseoir? Il devrait noter que la présidence a rendu aujourd'hui la même décision qu'hier lorsque la question mentionnée a été déclarée irrecevable. Je vois donc avec plaisir que le député a rappelé à la présidence qu'elle avait de la suite dans les idées quant aux décisions qu'elle a rendues hier et aujourd'hui. Hélas, le ministre a trouvé un moyen de contourner la décision de la présidence et voilà pourquoi je l'ai interrompu. Je voulais lui dire en réalité qu'il

[L'hon. M. Pepin.]

faisait fi de la décision de la présidence et que la question posée devait normalement être inscrite au *Feuilleton*.

M. McIntosh: J'invoque le même rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. La question que j'ai posée hier était importante et d'urgence nationale. Elle n'était pas litigieuse et je ne vois pas pourquoi elle a été déclarée irrecevable sans explication.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député n'a pas le droit de demander à la présidence une explication au sujet d'une décision. D'après le Règlement, lorsqu'une question d'urgence doit être discutée l'occasion de le faire est fournie au moment de l'ajournement.

LA GRÈCE—LA PERTE DE LA VENTE D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur, à propos de la perte de ventes canadiennes. En raison de la grande valeur de la vente espérée dont je vais parler, le ministre va-t-il expliquer pourquoi le contrat visant à fournir une centrale nucléaire de 75 millions de dollars à la Grèce nous a échappé.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il n'est peut-être pas réglementaire de demander une explication de ce genre au ministre. Cette question devrait, selon moi, être inscrite au *Feuilleton*.

M. Crouse: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le Canada n'a pu vendre une centrale nucléaire de 75 millions à la Grèce; avions-nous offert une vente à crédit par l'entremise de notre Société d'assurance des crédits à l'exportation?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Ma foi, monsieur l'Orateur, l'opposition parle beaucoup depuis quelque temps de ventes manquées, mais il n'était pas écrit de toute éternité que le Canada écoulait ses produits en Grèce, au Japon ou en Chine. Nous sommes des concurrents et nous faisons des offres. Parfois nous l'emportons et parfois nous perdons.

L'hon. M. Lambert: Cette fois-ci, nous avons perdu.

L'hon. M. Pepin: Nous avons fait une offre, appuyée par notre Société d'assurance des crédits à l'exportation, mais le gouvernement grec ne l'a pas acceptée; selon toute apparence il a préféré l'offre britannique, pour des raisons d'ordre commercial. Il semble que le gouvernement britannique ait offert d'acheter du tabac. Les Britanniques veulent fumer, semble-t-il, mais nous abordons là un autre sujet...